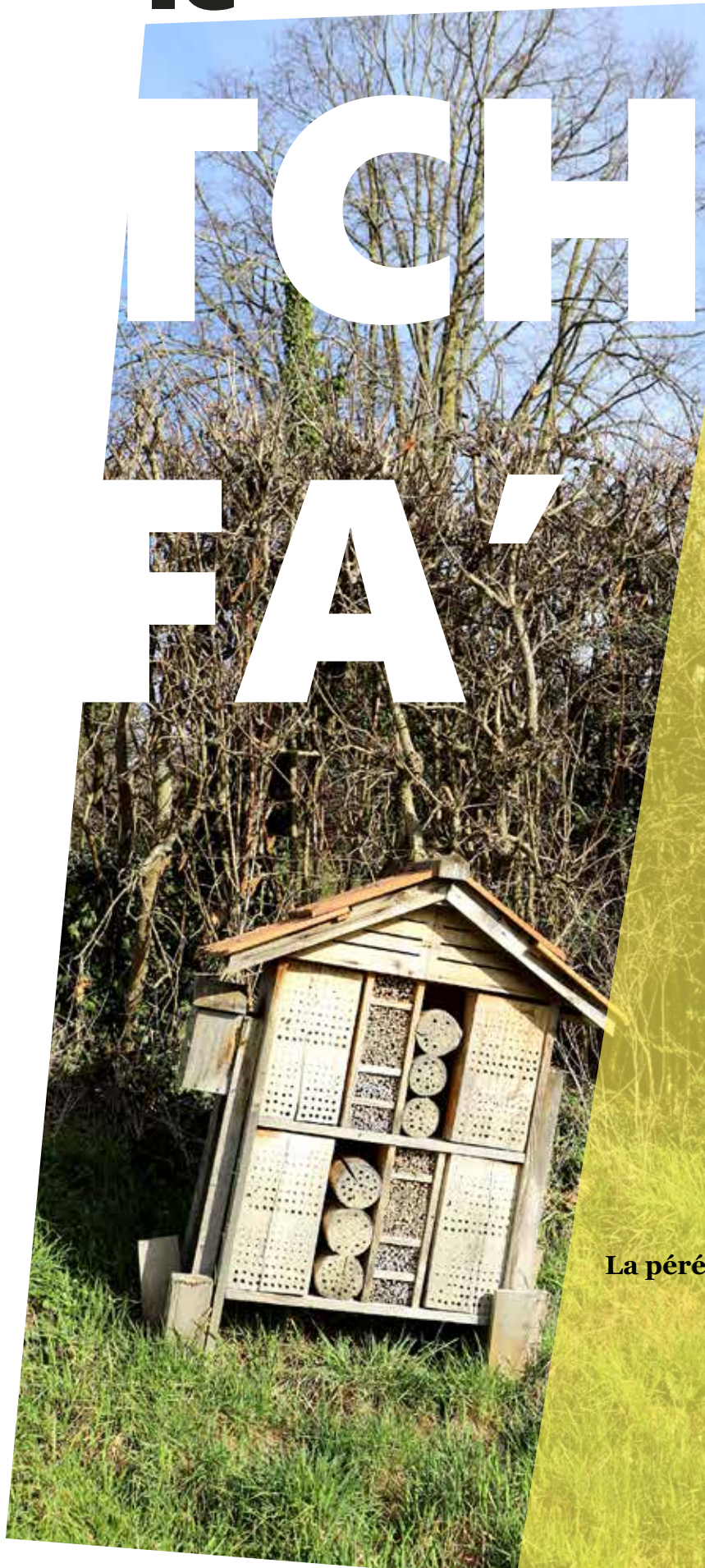


le

Tchaffatsagne - Bulletin d'information de Jouxens-Mézery - N°94 - Printemps 2023

TCHAF-

FA'



LE MOT DU MUNICIPAL

La péréquation, un système devenu trop lourd !

ATTENTION AU RADON !

Police des constructions

LE MOT DU MUNICIPAL

La péréquation vaudoise, un système devenu trop lourd !



En tant que Conseiller municipal des finances, les sujets du dicastère que je dirige ne se prêtent pas vraiment à un article festif dans notre bulletin communal. Néanmoins, il me paraît important d'aborder ce sujet, peu visible mais d'une grande importance pour l'ensemble des communes vaudoises.

Cela fait plusieurs années que bon nombre de communes de petite et moyenne importance montent au créneau pour dénoncer le système de péréquation mis en place dans notre Canton. Ce système, dont l'objectif de base est tout à fait justifié, consiste en une redistribution des recettes fiscales communales entre elles.

Dans son 1er volet, ce système permet à des communes moins favorisées, dont les infrastructures profitent à d'autres par exemple, d'être soutenues par celles qui bénéficient d'une meilleure situation financière, sur un modèle similaire à celui mis en place au niveau fédéral entre les cantons. L'autre volet de ce système particulièrement complexe est ce que l'on appelle la « cohésion sociale ». Ce sont des dépenses liées à la politique sociale du Canton, décidées par le Canton, mais financées

par les communes à hauteur de 50 % environ. Depuis des années, ces dépenses sont en forte et constante augmentation. Par conséquent la participation des communes est également en forte augmentation sans lien direct avec leur situation financière intrinsèque.

Cette situation peut provoquer des déséquilibres importants et surtout porte atteinte à l'autonomie communale, garantie tant par l'article 139 de la Constitution vaudoise que par la Constitution fédérale, dès lors que le système imposé par le Canton prive les communes de leur pouvoir constitutionnel de fixer les impôts et d'en décider l'affectation. Ces arguments ont d'ailleurs été portés par une initiative cantonale populaire « SOS Communes » qui a abouti en juin 2021 en récoltant les signatures nécessaires, dont le texte demande que la « cohésion sociale » soit prise en charge par le Canton uniquement moyennant un basculement de 15pts d'impôts.

Au niveau communal, le seul moyen de pression que nous avions était de rejoindre les 13 communes qui avaient, avec l'aide de l'ADCV*, fait recours concernant le décompte final des péréquations 2019 et 2020.

L'exécutif de notre Commune a pris cette décision l'été dernier, faisant partie d'un groupe de 37 communes qui ont officiellement fait recours contre le décompte 2021**. La bonne nouvelle, c'est que l'initiative « SOS Communes » ainsi que le recours officiel déposé par les communes semblent pousser le Conseil d'Etat vaudois à plancher sur un contre-projet équilibré, qui pourrait être soumis au vote populaire avec l'initiative, dans le courant du 1er semestre 2024.

Comme quoi, tout arrive, même dans notre magnifique Canton de Vaud, tout en restant « raisonnablement » optimiste.

Thierry Reymond,
Conseiller municipal,
dicastère finances, sécurité
et informatique

*Association des communes vaudoises
**Décision du Département des institutions et du territoire du 24 juin 2022 portant sur le décompte final des péréquations 2021 (péréquation directe et indirecte selon art.12 de la loi sur des péréquations intercommunales (LPIC) et de la réforme policière



Impressum

Tirage diffusé : 570 exemplaires
Lectorat : environ 1'100
Parution : quatre fois l'an

Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery
Chemin de Beau Cèdre 1
1008 Jouxten-Mézery
Info@jouxten-mezery.ch

Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens
Imprimé sur papier recyclé
Refutura Ange bleu

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 13 décembre 2022

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 13 décembre 2022 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé :

Préavis municipal n°6/2022 concernant la convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de Broye

- d'adopter la Convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de Broye.

Préavis municipal n°8/2022 relatif au projet de budget 2023

- d'approuver le projet de budget ordinaire de la Commune présentant un excédent des dépenses de CHF 568'400.00

COURS SAMARITAINS

Santé

Au mois de janvier 2023, deux membres de la Municipalité ainsi qu'une partie du personnel communal ont suivi une formation de premiers secours organisée par les Samaritains vaudois. Au travers de différents scénarios réalistes et grâce à une enseignement vivant et proche de la pratique, ils ont appris à évaluer l'état de santé d'une personne blessée ou inconsciente, à reconnaître les signes d'un infarctus du myocarde ou d'un accident vasculaire cérébral, à utiliser un défibrillateur et à appliquer la technique de réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours professionnels. Les participants ont acquis ainsi les bases théoriques et pratiques nécessaires pour intervenir en cas d'urgence.

Pour rappel, un défibrillateur est disponible près de l'entrée du bâtiment de l'administration communale au centre du village.



CARTES D'ACCÈS

Déchetterie

Chaque habitant qui désire se rendre à la déchetterie communale doit être en possession d'une carte d'accès. Cette dernière est transmise lors de votre enregistrement aux guichets de l'administration communale et doit être déposée lors du départ de la Commune.

Des abus ont été constatés dernièrement et des contrôles vont donc être faits. Nous vous conseillons donc de vous munir de votre carte d'accès à chaque passage à la déchetterie.

DICASTÈRES

Municipalité

Lors de sa séance du 28 février 2022, la Municipalité a décidé de revoir la répartition des dicastères en son sein, de manière à optimiser les ressources. Ainsi, M. le Syndic Serge Roy a repris dès cette date les affaires sociales et culturelles, jusqu'alors du ressort de Mme la Conseillère municipale Nathalie Schöni. Le dicastère de cette dernière comprend dès lors les écoles, la jeunesse, le sport, l'environnement et les transports.

1ER AOÛT 2023

Nous recherchons des jeunes pour l'organisation des festivités

Cette année, date du 175e anniversaire de la démocratie suisse, la Fête nationale du 1er août sera placée sous le signe de la participation des jeunes. Ainsi, la Municipalité souhaite associer les jeunes à l'organisation des festivités, et les invite à se porter volontaires pour griller les saucisses, distribuer les salades et vendre les boissons sur la place du village de 18h à 22h. Cette manifestation est l'une des plus importantes et sympathiques de notre village,

durant laquelle le travail s'effectue dans la bonne humeur. Il est précisé qu'il est nécessaire d'avoir 18 ans révolus pour le service au bar.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, nous vous prions de faire part de votre motivation et votre désir de participer à cet événement par courriel à info@jouxkens-mezery.ch.

Avec nos remerciements pour votre intérêt, la Municipalité

NOUVEAUTÉS POUR LES PERMIS C Bureau des étrangers

Dès le 1er mai 2023, l'exigence du niveau de langue pour obtenir un permis C sera également appliquée dans le canton de Vaud aux ressortissant-e-s d'Etats ayant un accord d'établissement avec la Suisse.

Jusqu'ici, ces ressortissant-e-s n'avaient pas l'obligation de présenter un certificat de français dans le cadre des critères d'intégration prévus par la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). C'est à la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral que le Secrétariat d'Etat aux migrations a étendu l'exigence linguistique à l'ensemble des personnes demandant un permis C aux états suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Liechtenstein, Pays-Bas, Portugal.

L'ensemble des personnes qui demandent une autorisation d'établissement devront remplir les conditions d'intégration prévues par la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), et présenter un niveau de français minimum (A1 à l'écrit et A2 à l'oral). Plus d'information sur : www.population.vd.ch.

LILI PERIOD

Santé

Suite aux présentations régionales des résultats du projet pilote « Agir contre la précarité menstruelle » de l'Etat de Vaud, notre Municipalité a décidé d'équiper les toilettes de la Maison de Commune et de la salle de gymnastique de distributeurs de serviettes hygiéniques/tampons en collaboration avec l'entreprise Lili Period.

En effet, le projet pilote lancé en juin 2021 par le Canton de Vaud, a pour objectifs de **briser le tabou des règles**, d'apporter une solution aux jeunes filles touchées par la précarité menstruelle ou pour du dépannage occasionnel.

L'entreprise Lili Period, qui propose les distributeurs, lutte contre la précarité menstruelle mais s'engage aussi à faciliter le quotidien de toutes les personnes menstruées. L'entreprise reverse une partie de ses bénéfices à des associations œuvrant pour les femmes en situation de précarité ou victimes de violences, sous forme de dons de protections périodiques ou de dons financiers

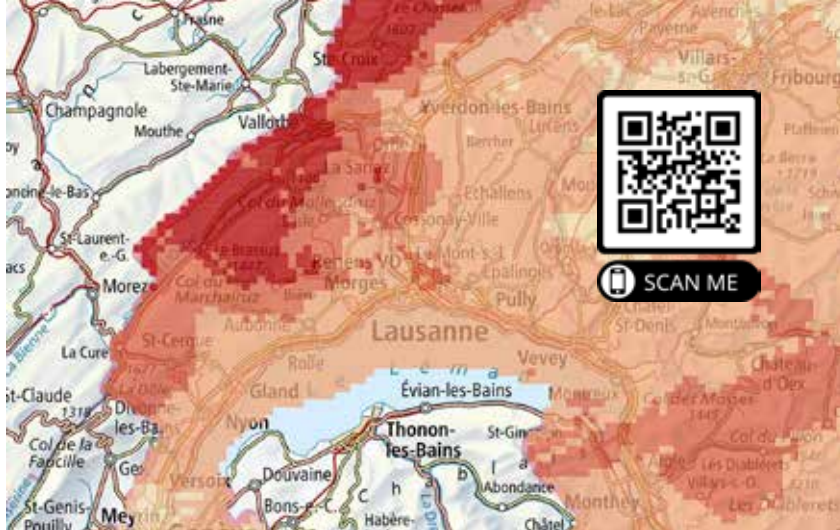


RADON

Police des constructions

Le radon constitue la cause la plus fréquente de cancer du poumon après le tabagisme et est à l'origine de 200 à 300 décès chaque année en Suisse. C'est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol qui provient de la désintégration de l'uranium. Le radon peut s'infiltrer à travers les défauts d'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment et polluer ainsi l'air intérieur. La Suisse est particulièrement touchée par cette problématique en raison de ses particularités géologiques.

Afin de mieux protéger la population face au radon, l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) a été renforcée en 2018. Un niveau de référence de 300 becquerels par mètre cube (Bq/m³), s'appliquant aux locaux dans lesquels des personnes séjournent au moins quinze heures par semaine, a notamment été introduit.



Conformément à l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP ; RS 814.501), le propriétaire du bâtiment ou, dans le cas d'une nouvelle construction, le maître d'ouvrage, doit veiller à ce que les mesures de construction préventives correspondant à l'état de la technique soient mises en œuvre afin d'atteindre une concentration de radon inférieure au niveau de référence de 300 Bq/m³ dans les locaux dans lesquels des personnes séjournent.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande d'évaluer le risque lié au radon en se basant sur la carte interactive du radon, ainsi que sur les caractéristiques de construction et d'utilisation du

bâtiment, afin de prendre les mesures de protection qui s'imposent. Cette évaluation peut être effectuée directement en ligne sous le site : www.carte-radon.ch.

D'autres informations sur le radon ainsi que des recommandations techniques concernant les mesures de protection contre le radon dans les bâtiments sont disponibles sur la page Internet de l'OFSP : www.ch-radon.ch. Les consultant(e)s en radon proposent leur aide pour planifier et appliquer des mesures de protection contre le radon, notamment lors d'assainissements.

Source : Office fédéral de la santé publique 2018 (www.carte-radon.ch).

VOL DE VELOS

votrepolice.ch

Se déplacer à vélo est bon pour la santé et l'environnement, pratique, et rapide. Cette pratique rassemble donc de plus en plus d'adeptes, surtout avec l'avènement des vélos électriques, qui sont encore plus rapides et confortables. Mais attention, s'il y a davantage de vélos en circulation, et si ceux-ci sont encore plus attirants (car plus chers), alors les opportunités pour les voleuses et voleurs sont également de plus en plus nombreuses... Suivez donc nos conseils afin de savoir comment vous prémunir au mieux contre les vols de vélos.

Choisir le bon dispositif de sécurité et la manière de le fixer est important. Il vaut donc mieux compliquer la tâche aux potentielles voleuses et voleurs : Utiliser un antivol homologué et attacher celui-ci au cadre du vélo car la roue avant est facile à démonter. Verrouiller le tout autour d'un élément fixe du mobilier urbain (abri à vélo, lampadaire, barrière, ou tout autre support qui est fermement ancré dans le sol).

Toujours fermer votre local à vélos, avec un verrouillage automatique si possible (il est toutefois imaginable d'installer un dispositif antipanique,

qui permet d'ouvrir ce local de l'intérieur à l'aide d'un bouton).

En cas de vol, il est conseillé de porter plainte, directement auprès d'un poste de police ou bien sur suisse-epolice.ch, la plateforme qui permet de déposer une plainte en ligne (la démarche concernant les vols de vélos y est particulièrement bien détaillée). Utilisez votre compte sur velofinder.ch pour signaler ce vol à la communauté. Cela maximisera les chances d'obtenir des informations utiles à la police, et donc les chances de le retrouver.

ÉCLAIREZ-LES

Paroisse

Voici un appel émanant de l'EERV (Eglise Evangélique Réformée Vaudoise) qui nous concernent tous, en lien avec notre appartenance religieuse ou non.

En effet, dans le canton de Vaud, Eglises et Etat entretiennent des liens officiels inscrits dans la Constitution.

Or, la déclaration d'appartenance religieuse, lors d'une naissance ou d'une arrivée dans la Commune, n'est plus obligatoire. De ce fait, la plupart du temps, la rubrique « religion » dans les documents officiels n'est plus remplie. Si bien que les pa-

roisses et communautés officielles ne sont plus renseignées, et ne peuvent plus contacter des personnes qui seraient peut-être intéressées et désireuses de connaître nos activités.

C'est pourquoi, le Conseil synodal de l'EERV encourage les nouvelles personnes à remplir la rubrique « religion » au contrôle des habitants. Des flyers sont à votre disposition à l'administration communale pour plus de renseignements.

Pour la Paroisse Réformée de Prilly-Jouxteus, Micheline Tschanz, conseillère de paroisse.

UNE AIDE « AXÉCIBLE »

Affaires sociales

Depuis douze ans déjà, le dispensaire alimentaire d'Axécible ouvre ses portes tous les mercredis à Romanel-sur-Lausanne pour permettre à des personnes de plus en plus nombreuses de bénéficier de ses prestations.

Nous sommes une petite association à but non lucratif qui collecte et redistribue de la nourriture et des biens de consommation courante à toutes personnes en situation précaire dans la région du Gros-de-Vaud.

Nos produits proviennent essentiellement des tables suisses, et de la CARL, mais également de commerçants et producteurs locaux qui nous cèdent leurs invendus lorsqu'ils en ont. Grâce à cela, nous arrivons à venir en aide à une trentaine de familles – environ septante personnes – chaque semaine.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais touché, ni demandé, d'aide financière, mais nos moyens actuels arrivent à la limite de leurs capacités. Axécible est donc à la recherche de sponsors et de soutiens, afin de

pouvoir pérenniser notre action et maintenir la qualité de notre service à un nombre toujours croissant de bénéficiaires.

Nous avons aussi besoin de bénévoles, tout particulièrement de personnes véhiculées pouvant aller chercher des donations et invendus afin de les ramener à l'association.

Si vous êtes disponible, quelques mardis ou mercredis après-midi par mois, et qu'un travail un peu physique, mais absolument indispensable à notre association, vous intéresse ; ou que vous êtes une entreprise, un producteur ou artisan et que vous aimeriez nous aider, avec vos invendus ou un don financier ou alimentaire, prière d'écrire à : association.axecible@gmail.com

Besoin de notre aide ?

Pour recourir à nos services, si vous êtes au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS, d'une rente AI, de l'assurance chômage, d'une prestation de l'aide sociale (RI, etc.), êtes apprenti/étudiant vivant hors ménage familial, SDF, ou mo-

OFFRE D'EMPLOI

Paroisse

Afin de relancer "La Tablée", la paroisse protestante de Prilly-Jouxteus cherche

une cuisinière/un cuisinier

pour préparer des repas

pour 60 à 80 personnes

1 fois par mois (sauf juillet/août)

Une rémunération est prévue et vous êtes assisté-e d'une équipe de bénévoles pour la préparation, le service et la vaisselle.

Intéressé-e ? N'hésitez pas à contacter Mme Elsbeth Gränicher au 079 476 27 28 ou par mail e-graenicher@bluewin.ch.



mentanément dans une situation financière critique, et que vous résidez dans le district social de Prilly-Echallens (Région Gros-de-Vaud), il vous suffit de vous présenter un mercredi entre 17h et 18h dans nos locaux de l'ancienne laiterie de Romanel (en face de l'Auberge de la Charrue) avec un papier prouvant votre situation (carte AI, inscription au chômage, etc.) et 15.- CHF.

Vous serez alors inscrit et recevrez une carte de bénéficiaire vous donnant droit à quinze passages au dispensaire (c'est-à-dire 1.- fr par passage/semaine/sac).

Nous retrouver :

www.facebook.com/association.Axecible, Ancienne laiterie, Rue de Lausanne 1 à Romanel-sur-Lausanne

PASSEPORT VACANCES

Loisirs

Le Passeport vacances, c'est la volonté d'offrir aux enfants la possibilité d'accéder à un loisir de découvertes, ceci sans distinction de classes sociales. Le Passeport Traditionnel à CHF 45.- est destiné aux jeunes de 9 à 15 ans et propose une panoplie d'activités dans la région pour tous les goûts. Les enfants effectuent trois choix d'activité par jour pour la période du Passeport (2 semaines en juillet et/ou 2 semaines en août). C'est ensuite un système informatique qui sélectionne 4 à 6 activités par enfant pour la période donnée ce qui garantit une répartition équi-

table des activités parmi tous les participants.

L'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est ainsi une association à but non lucratif qui fonctionne grâce à un engagement bénévole. A Jouxens-Mézery, des ateliers de danse, pétanque, yoga, cinéma d'animation et de découverte du monde vétérinaire auront lieu et la vente des passeports se fera du mercredi 24 mai au mercredi 07 juin 2023 aux guichets de la Commune. Plus d'informations sur apvrl.ch.



PEDIBUS SOLIDAIRE

Ecole

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Comme un bus, une ligne de Pedibus dessert un quartier ou un village, avec un itinéraire, un horaire et des arrêts. Une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents bénévoles, emprunte alors cette ligne à pied. Votre enfant la rejoint à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un parent. Après l'école, le Pedibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui.

Deux familles suffisent pour démarrer une ligne Pedibus. Les coordinations cantonales vous aident dans toutes les étapes. Elles vous fournissent des conseils et le matériel de sécurité nécessaire.

La ligne Pedibus de Jouxens-Mézery recherche toujours de nouveaux bénévoles (parents, grands-parents, nounous, etc.). N'hésitez pas à faire part de votre intérêt à Madame la Conseillère municipale Nathalie Schöni pour constituer un réseau efficace pour la rentrée 2023.

nathalie.schoeni@jouxens-mezery.ch



PUMPTRACK

Jeunesse et sport

Dans le cadre du développement de la zone sportive, située sur le belvédère de la commune le long du chemin du Chalet Vert, la commune installera à titre de test un pumtrack mobile pour le plaisir des amateurs de bosses ! Cette installation provisoire sera mise à disposition des petits et des grands durant les deux mois de mai et juin 2023.

Venez nombreux profiter des beaux jours sur cet espace de loisir ! Tentez l'expérience et faites-nous un retour sur les réseaux sociaux (facebook de la commune) ou par courriel. Cet équipement constitue une première étape dans l'amélioration de la zone sportive de notre village. L'accès est libre et gratuit, mais le port de protections est obligatoire. Pour vous y rendre, privilégiez la mobilité douce !



NOËL DU VILLAGE 2022

Manifestations

Environ 250 personnes ont participé au traditionnel Noël du village le 21 décembre 2022 au centre du village sur le parvis de l'église de Jouxens-Mézery.

Des groupes d'habitants se sont d'abord retrouvés pour une « marche lumineuse » afin de rejoindre la fête à pied. Les braseros près de l'église ont rencontré un franc succès auprès des enfants qui ont grillé saucisses et marshmallows pendant que leurs parents pouvaient découvrir le marché artisanal installé dans la salle communale « Le Bistro » ou vaquer entre les stands notamment de thé ou vin chaud offert par la Municipalité.

Les meules de raclette valaisannes ont été dévorées de même que les crêpes, si bien qu'il ne restait malheureusement plus rien à se mettre

sous la dent en fin de soirée. La totalité des recettes, soit CHF 747.- a été reversé à la Fondation « Le Rêve de Julien », organisation basée à Jouxens-Mézery et qui offre à des enfants hospitalisés en Suisse pour une longue durée (cancers, greffes, mucoviscidose, etc.) un projet de vie qui leur permette de garder un lien concret avec le monde extérieur durant toute la durée de leur traitement.

Les enfants ont bien sûr accueilli le Père Noël qui leur a distribué les traditionnels biscômes et l'équipe de conteuses et conteurs a également rencontré un grand succès dans l'église qui avait remarquablement été décorée pour l'occasion. La municipalité remercie tous les bénévoles indispensables au bon déroulement de cette fête de Noël.



NOËL DES AÎNÉS

Manifestations

Sur les quelques 340 invitations envoyées par le greffe, pas moins de 93 personnes ont répondu présentes et se sont ainsi retrouvées le jeudi 15 décembre 2022 pour partager le traditionnel repas des aînés de fin d'année.

Les convives ont été accueillis dès 12 heures avec un apéritif de bienvenue. Après un apéritif de retrou-

vailles ou pour faire connaissance, il était l'heure de passer à table. Entre l'entrée et le plat de résistance, Madame Isabelle Graesslé, Pasteure de la paroisse protestante de Prilly-Jouxens, accompagnée de l'abbé Aimé Munyawa, ont adressé leurs messages de Noël au public attentif. A la fin du repas, les aînés ont eu le plaisir d'entendre

chanter les enfants et la fin de l'après-midi s'est prolongée avec de nombreuses discussions et surtout le plaisir d'être ensemble. Une si belle journée n'aurait pu avoir lieu sans le travail des membres de la Commission des aînés, qui a œuvré à l'organisation de cette fête, à la décoration des tables et au repas.

GRANGE À JOXTENS

Affaires culturelles

Après son repos hivernal forcé, la Grange à Jouxens a le plaisir de proposer de nouveaux événements pour l'année 2023. En mai et en juin, ce sont trois expositions dont les dates sont d'ores et déjà fixées.

Du 11 au 14 mai (vernissage 11 mai), nous serons tout à la fois en Orient et en Occident En effet, des enseignantes (Milena Michot, Mireille Cochard, Michèle Secco, Ines Massin) et des élèves de l'Ecole Sogetsu d'art floral japonais à Lausanne (www.sogetsu.ch) exposeront des bouquets dans la conception traditionnelle de l'Ikebana, illustrant les trois symboles la terre, l'homme, le ciel. C'est dans cette ambiance parfumée que Jean-Paul Gobet (www.rocstatera.ch, RTS « passe-moi les jumelles ») accrochera aux murs les photographies d'oeuvres éphé-

mères, réalisées dans la nature à partir de pierres en équilibre (« Balancing stones »). Certaines de ces oeuvres, pérennisées, seront exposées en vrai.

Du 9 au 18 juin (vernissage 9 juin), Sylviane Genton revient pour présenter ses peintures les plus récentes, fruits d'une constante recherche artistique toujours. Elle varie les techniques (huile, acrylique, monotypes sur cuivre) pour mieux réaliser le but esthétique qu'elle poursuit.

Enfin, du 26 au 29 juin 2023, en partenariat avec l'Association des Rencontres Culturelles de Jouxens-Mézery, la Grange à Jouxens a le plaisir d'exposer les oeuvres (dessins, peintures, installations, sculptures) que des enfants de l'école de Jouxens-Mézery ont créées, tout



au long de l'année scolaire 2022-2023, sous la direction experte de leurs enseignantes. Le thème choisi est celui de « L'eau ».

(photo) Ines Massin, Ikebana, arrangement Ibre, glycine, rotin, hortensia.

LA TERRASSE, 2ND ROUND

Animation

La buvette éphémère sur le toit de l'administration communale remballa pour un deuxième tour cet été 2023 du 26 mai au 28 juillet. Le concept se modifie un peu : la Terrasse sera ouverte les jeudis et les vendredis de chaque semaine pendant cette période, à priori de 16h30 à 22h.

Amanda, une habitante de la commune qui a organisé le marché artisanal lors de la première édition, a fait part de sa motivation à rejoindre l'aventure et collaborera plus étroitement pour cette prochaine édition. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe en place pour une expérience encadrée de service au bar ou alors que vous êtes une société locale et que vous voulez proposer une collaboration pour une soirée, vous pouvez

nous écrire et nous nous réjouissons de pouvoir en discuter plus en détails avec vous : laterrassejouxens@gmail.com

Concernant le programme, PASS ouvrira le bal le 26 mai pour l'ouverture avec des djs locaux que vous avez pu rencontrer déjà l'année dernière. Le duo pop-rock Chiquinguya de Prilly jouera le 2 juin : Daniel Tillmanns et Alexandre Gay chalouperont leurs corps nonchalants sur des reprises pop/rock convaincantes et « vous donneront leurs mains, leurs chœurs, leur sensibilité à fleur de peau et leur sex appeal » ! Le 29 juin, on plonge dans le kitsch et on sort sa plus belle chemise hawaïenne. Un jury sera choisi pour récompenser les efforts évidents. Le groupe vaudois Yel-



lowsand jouera le 14 juillet. Ne loupez surtout pas ce duo de guitares acoustiques teintées de sonorités aériennes, dans un style post rock progressif instrumental. Leur musique vous touchera par son ambiance à la fois légère et introspective...une réelle expérience sonore !

N'hésitez pas à suivre les comptes facebook et instagram de la buvette pour obtenir les informations au sujet du programme qui va s'étoffer d'ici là [@la_terrasse_jouxens_mezery](https://www.instagram.com/la_terrasse_jouxens_mezery).

3-2-1 DÉCOLLAGE !!!

Sociétés locales - Fête à Jouxkens

Soyez prêts le jeudi 31 août et samedi 2 septembre 2023 pour la mise en orbite...Que vous soyez astronautes, pirates de l'espace, chevalier Jedi, nostalgique d'E.T, amoureux du Petit Prince, fans d'astronomie, de science-fiction ou tout simplement un grand rêveur, nous avons le plaisir de vous convier à notre traditionnelle fête villageoise « Jouxkens dans les étoiles ».

Pour compléter notre équipe de bénévoles, nous recherchons en outre

- Un cuisinier ou passionné de cuisine qui pourra nous aider à élaborer et préparer le menu de la soirée du 2 septembre
- Un responsable des Fenêtres de l'Avent (tous les 2 ans)
- Un responsable réseaux sociaux (site web, FB, ..)

Réservez ces dates et participez activement à la préparation de la fête en rejoignant les bénévoles de l'Association de la Fête à Jouxkens (prochaines séances les 14 juin et 23 août 2023 à 20h au Bistro).

Le comité pour la Fête à Jouxkens. Pour davantage d'informations, veuillez contacter Carole Helm au 079 696 25 22.

Jeudi 31 août – Samedi 2 septembre 2023

Jouxkens dans les étoiles



SORTIE FAMILIALE

Sociétés locales - Fête à Jouxkens

Chers amis de la fête, vous êtes cordialement invités à notre sortie familiale le samedi 17 juin 2023 pour une visite des mines de sel à BEX. Rendez-vous à 9h00 devant l'entrée du centre d'informations. La visite débute à 9h30 et dure environ 1h45. (Âge conseillé dès 4 ans). Pour ceux qui le souhaitent, nous continuerons la journée avec un pique-nique dans la région.

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire avant le 31 mai auprès de Karine Junod au 079.218.22.81 ou par e-mail à ki-sou_19@hotmail.com. Nous nous réjouissons de vous compter parmi nous !!!

COURS DE GYM

Association familiale

Prilly/Jouxkens-Mézery

Pour une remise en forme, pour tonifier votre corps ou simplement pour votre bien-être, rejoignez l'un de nos cours :

Gym douce

lundi 18h30 Collège de Fontadel

Renforcement musculaire

mardi 18h15 Collège de Mont-Goulin

mercredi 14h15 Collège de Jolimont

Bien être, aérobic

jeudi 20h00 Collège de Jolimont

Pilates

mercredi 18h00 Collège de Jolimont

mercredi 19h00 Collège de Jolimont

Zumba adultes

mardi 19h00 Espace Rencontres

De plus, nous proposons toujours pour les adultes : Yoga - qi gong - méditation pleine conscience et pour les enfants : Yoga - Boost ta concentration – Zumba
Infos : www.association-familiale.ch ou 021 624 70 47 (jeudi 8h30-12h00)

EXPOSITION DES ÉCOLES

Sociétés locales – Rencontres culturelles

Depuis la rentrée scolaire en août dernier, tous les écoliers de notre village s'affairent une fois par semaine à dessiner, peindre et travailler différents matériaux avec comme thème « L'eau ». Que va-t-il sortir de ces moments créatifs porteurs de leur émerveillement face à la nature et de leurs préoccupations écologiques ? Assurément des œuvres qui méritent d'être présentées non seulement aux parents et à la famille des élèves, mais aussi aux habitants de notre commune, voire de plus loin. C'est ce qu'a souhaité notre association en organisant conjointement avec les maîtresses - une exposition visible du 26 au 29 juin prochain, en fin de journée, dans « La Grange à Jouxens », sise au chemin de la Rueyre 2.

Le vernissage, auquel chacun est le bienvenu, aura lieu l'après-midi du mercredi 28 juin en présence des élèves et de leurs enseignantes. Puis ceux-ci se rendront à la salle communale pour la cérémonie des promotions.

Savoir que leurs œuvres seront montrées quelques jours dans un lieu dédié à la culture, avec une publicité donnée à cet événement, a certainement stimulé les enfants dans leur travail et, pour beaucoup d'entre eux, ce sera un moment de fierté de voir leur création exposée. Et qui sait, peut-être le début d'une carrière pour l'un d'eux !

Par ailleurs, nous nous permettons d'attirer dès maintenant votre attention sur la Table ronde que notre association est en train de mettre sur pied sur le thème d'une brûlante actualité, intitulée la « Fuite en avant dans le tout-numérique », le vendredi 3 novembre prochain, à 20 heures, à la salle communale.

Les intervenants sont de brillantes personnalités, à savoir :

- Madame Solange Ghernaoui, professeure au Département des systèmes d'information de l'Université de Lausanne,
- Monsieur Michel Dufour, docteur en physique, au service de la Confédération pendant plus de 40 ans, ayant participé notamment aux « Etudes globales de risques pour la Suisse » et à l'élaboration de l'Exercice de Conduite Stratégique sur le thème « Cyberattaque contre la Suisse »,
- Monsieur Luc Recordon, avocat et ancien député au Conseiller national, puis au Conseil des Etats,

- Monsieur Marc Attalah, directeur de la Maison d'Ailleurs, auteur avec Monsieur Frédéric Jaccaud du livre « Les dystopies du numérique ».

Cet important débat qui, nous l'espérons, sera suivi par un large public, sera modéré par Monsieur Jacques Poget, journaliste et ancien rédacteur en chef du journal « 24 Heures ».

Enfin, n'oubliez pas de passer de temps en temps devant la « Boîte à Livres » tout près du grand tableau d'affichage communal ! Il y certainement un ouvrage qui vous intéressera. Alors n'hésitez pas, prenez-le !

Henry Rosset



LA SSJM FÊTE SES 30 ANS !

Sociétés locales – Société sportive de Jouxten-Mézery

Cette année la SSJM souffle ses 30 bougies. Pour marquer cet anniversaire, la société organise le samedi 3 juin 2023 une après-midi sportive autour de son traditionnel Tchaffa-Trail (course dans Jouxten-Mézery pour petits et grands) se prolongeant en soirée festive. Au programme pour célébrer comme il se doit : dès 16h, musique live avec le DUO FOAM*, animations sur la place du village, buvette et dès 18h30 stands de restauration pour contenter coureurs et supporters.

Les 30 ans, c'est le 3 juin. A vos agendas ! Nous espérons vous voir nombreux et pouvoir compter sur votre présence et votre précieuse aide pour faire de cette journée un super moment.

N. B. : Pour rendre ceci possible,

- Aide au balisage des parcours et à la sécurisation durant la course
- Chronométrage
- Mise en place des infrastructures
- Buvette
- Cuisine (distribution des plats)
- Rangement le dimanche 4

Merci de bien vouloir annoncer votre participation par mail à societe.sportive@gmail.com ou par téléphone au 021 635 20 29.

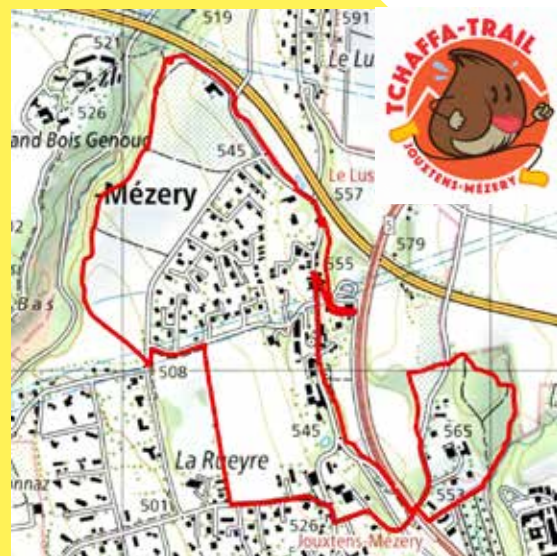
FOAM, c'est le fruit de la rencontre entre Yannick Berthoud et Pascal Parrone, deux chanteurs-guitaristes habitués des scènes romandes, au sein de diverses formations (Polar Circles et KifKif entre autres).

Ensemble, ils revisitent les classiques pop/rock/folk des dernières décennies, en saupoudrant le tout de leur touche personnelle.

De Neil Young à Amy Whineouse, ou encore des Beatles à Nirvana, ils vous invitent à (re)découvrir en live, ces mélodies que l'on a tous fredonné au moins une fois.

L'édition 2023 du Tchaffa-Trail aura lieu le 3 juin ! Le Tchaffa-Trail et ses anciennes formules (« Course à travers Jouxten » et « Mini-marathon ») animent le village depuis plus de 30 ans.

Depuis l'année passée, ce traditionnel événement s'accompagne, pour les adultes, d'un changement de parcours qui s'inscrit dans la tendance « trail ». Cette année encore, la course s'effectuera principalement sur sentiers avec quelques tronçons de route. Un tour fait 5,5km pour 135m de dénivelé positif, les coureurs auront l'option de s'inscrire pour un ou deux tours. Sans être une course de montagne, ce parcours un peu plus exigeant, fera transpirer tout en découvrant les plus jolis sentiers dans les forêts de notre village !



Après avoir fait évoluer son parcours adulte l'année passée, c'est la course Enfants qui devrait être revisitée cette année. Surprise !

On espère vous voir nombreux venir et établir les nouveaux « chronos » références du Tchaffa-Trail. Les inscriptions pourront se faire en ligne (validées après paiement par versement bancaire) en suivant le lien qui sera indiqué sur le site de la SSJM (www.ssjm.ch).



MONSIEUR CUISINE

L'amicale prépare une choucroute « fait maison »

Une fois par mois et maintenant depuis presque 20 ans un groupe d'amis, habitant tous dans la Commune se réunit au lieu-dit « Le Bistro » pour partager un moment convivial en cuisine et à table.

Depuis sa fondation en 2004, l'amicale Monsieur Cuisine ! avait pour objectif de transmettre et d'échanger des connaissances en art culinaire et de permettre aux hommes de se faire plaisir aux fourneaux, et de mijoter des bons petits plats pour leurs dames et convives. Les disparités d'âges et de cultures alimentaires des acteurs, les différents goûts, tolérances et besoins nutritionnels donnent lieu à des soirées uniques, ceci en enchantant papilles et en invitant chaque fois à un grand voyage culinaire. A tour de rôle, un chef désigné concocte le menu, organise les achats et dirige la brigade du jour.

Afin que les dames de ces messieurs puissent participer et apprécier un de ces moments de partage et de fraternité, il a été décidé au début du mois de septembre 2022 de convier les dames, comme d'ailleurs chaque année, mais cette fois-ci pour une soirée choucroute. Il aurait été trop simple d'acheter la choucroute en magasin, non ; elle devait être préparée par « Monsieur Cuisine » !

Après l'achat du chou, la première chose était de mettre en place l'équipe « choucroute » car la préparation nécessitait un(e) après-midi pour la coupe en fines lamelles de 6 kg de chou. La « finesse » de coupe de ces lamelles était le résultat

des techniques hétéroclites des protagonistes. Ensuite, les lamelles ont été empotées couche par couche, salées, et pilonnées pour chasser l'air, dans un pot en grés. Rapidement un jus sort du légume et deux pierres d'appui en demi-lune permettaient de maintenir le chou dans son jus, à l'abri de l'oxygène. Le pot étant fermé par un couvercle hermétique permettant tout de même l'échappement du gaz carbonique.

La suite est le démarrage de la fermentation lactique, pendant trois jours à température ambiante et chambrer pendant trois semaines. Cette action se caractérise par un « glouglou » rassurant et par un dégagement subtil d'arômes. Une maturation de cinq semaines à une température de cave est conseillée avant de pouvoir commencer par la dégustation. Patience et persévérance ! Plus on attend, plus les arômes se développent jusqu'au jour venu.

Lors de la soirée du 6 décembre 2022, les hôtes ont préparé et servi aux invitées de fameuses « Flammekueche » accompagnées d'un vin pétillant (avec modération) pour l'apéro.



La choucroute elle-même préalablement assaisonnée et cuite fut couronnée de pommes de terre, de différentes fumaisons et salaisons, sans oublier le meilleur « Boutefas » 2022 produit par Blaise Morier, le patron de la boucherie du Tilleul à Prilly. Le repas fut conclu avec un dessert d'une pomme au four, croustillants et glaces artisanales. En entendant les différents échos favorables ainsi qu'en percevant les réactions aux effluves montés à la salle du conseil municipal, on peut considérer cette aventure comme une belle réussite.

Les remerciements vont particulièrement aux membres fondateurs de cette amicale, à tous ceux qui œuvrent pour le maintien de cette amicale ainsi qu'à la Municipalité qui permet la location du lieu-dit « Le Bistro ». Bonne continuation !

RAQUETTES AU CLAIR DE LUNE

Sociétés locales – APE Jouxens-Mézery

Guidé par la pleine lune et la lueur des lanternes, le groupe emmené par l'APE-JM a bénéficié d'une météo parfaite pour la sortie en raquettes organisée par l'association le 4 février dernier. Bonne humeur, partage et ambiance conviviale ont été les maîtres mots de cette belle escapade aux Pléiades.

Le rendez-vous avait été donné à la gare du MOB, à Blonay, pour rejoindre les Pléiades. Au total, environ cinquante personnes ont répondu présentes à l'invitation de l'APE-JM pour une sortie en raquettes au clair de lune. Après s'être équipé et avoir partagé un verre de vin chaud, c'est un groupe plein d'enthousiasme qui s'est élan- cé à l'assaut du Sentier des Lan- ternes. Deux parcours, de 45 ou de 20 minutes, étaient proposés,

tous deux illuminés par la lueur des bougies, dans une ambiance très poétique. Les participants se sont ensuite retrouvés au restaurant des Pléiades pour partager un souper bien mérité avant de reprendre le MOB pour le retour.

La sortie a récolté un vif succès et la formule a beaucoup plu, aux petits comme aux grands. Le choix de l'activité et du lieu, l'ambiance chaleureuse, ainsi que l'accessibi- lité aux plus jeunes ont fonctionné à merveille.

Pour l'APE-JM, Nathalie C.



LES 7P ET 8P ONT LEUR PROPRE APEMS !

Accueil préscolaire et parascolaire

Accueil préscolaire et parascolaire
« L'APEMS est belle, on a une bonne éducatrice et on rigole beaucoup » N. 11 ans ;

« Le coin bricolage c'est cool, plein d'idées » Z. 12 ans ;

« Les jeux, il y en a beaucoup, le babyfoot c'est top » S. 11 ans ;

« A l'APEMS, on peut s'amuser avec les amis et discuter » S. 10 ans ;

« J'adore les locaux, on dirait une maison » C. 11 ans ;

Après quelques mois, les enfants accueillis dans le nouvel APEMS du Vieux-Collège à Prilly, créé tout spécialement pour eux depuis la rentrée scolaire dernière, se sont appropriés

les lieux avec beaucoup d'enthousiasme, de moments de partage et de rires. Les sorties au Jump Spot, le babyfoot, les activités variées mais aussi le coin calme avec ses poufs ont conquis le cœur de nos grands écoliers.

Ouvert tous les jours pour la pause de midi et l'après-midi après l'école, l'APEMS du Vieux-Collège accueille les enfants scolarisés en 7P et en 8P. Avec une équipe éducative professionnelle et motivée qui les accompagne un peu plus loin sur le chemin de l'autonomie, cette nouvelle prestation vient compléter l'offre d'accueil parascolaire du réseau AJENOL.

N'hésitez pas à vous renseigner et à inscrire vos enfants sur le site : www.ajenol.ch.



UNE FORÊT SAIN ET VIVANTE

Environnement

La gestion forestière est primordiale pour que nos forêts restent en bon état. Forestiers, bûcherons et employés municipaux effectuent un important travail au quotidien pour que ces espaces verts chers à la population conservent tous leurs atouts : capacité de production de bois de qualité, refuge pour la faune et la flore et lieu d'accueil.

Certifiées FSC (Forest Stewardship Council) dont l'objectif est de préserver les forêts pour les générations futures, les forêts de Jouxens-Mézery sont gérées durablement afin qu'il ne soit pas coupé plus de bois qu'il n'en pousse et que la forêt conserve à long terme tous ses atouts. Un plan de gestion permet d'établir ce qui pourra être prélevé dans les années à venir, mais

aussi comment devront évoluer les peuplements dans le futur pour satisfaire tous les besoins de la société. Les forêts communales de Jouxens-Mézery sont composées à 84% de feuillus dont principalement des hêtres et des frênes et de résineux (épicéas). La forêt de Jouxens-Mézery occupe une surface de 8 hectares*. À long terme, les forestiers devront veiller à anticiper les besoins de la société afin de conserver à Jouxens-Mézery une forêt toujours plus accueillante, mais aussi naturelle et fournissant le bois nécessaire.

Dans le paysage urbanisé qui est le nôtre, la forêt est le principal refuge de la faune sauvage. De vieux bois et quelques arbres secs permettent la présence d'oiseaux nichant dans

les cavités, d'insectes et de champignons du bois mort. Dans les lisières se développent d'autres espèces animales et végétales. La présence de buissons notamment, offre gîte et nourriture aux oiseaux et aux mammifères comme le chevreuil. Tous les bosquets sont autant d'îlots permettant le développement de petites populations diverses.

* 1 ha = 10' 000 m²

M. Gabriel, Garde forestier
Plus d'information fsc-schweiz.ch

VAISSELLE RÉUTILISABLE = OUI

Environnement

Dans un communiqué de presse de décembre 2020, la Municipalité de Renens annonçait des nouvelles mesures contre l'utilisation de plastique à usage unique au sein de l'administration communale ainsi que lors de manifestations se déroulant sur le domaine public communal et sur toutes les propriétés en mains de la Commune. Le but étant d'abandonner l'achat par les services communaux des objets en plastique à usage unique

pour lesquels il existe des alternatives durables ; inciter et sensibiliser les établissements parapublics à renoncer à ces mêmes objets.

Sur ce modèle ainsi que ceux de plusieurs villes en Suisse et dans le monde, la Commune de Jouxens-Mézery est en train d'acquérir des gobelets réutilisables qui seront à disposition des sociétés locales pour leurs futures manifestations.



LE BLAIREAU, UN ANIMAL DISCRET

Nature

Le blaireau est un mammifère fascinant, connu pour son apparence distinctive, sa nature discrète et sa vie souterraine.

Le blaireau, également connu sous le nom scientifique de *Meles meles*, est un membre de la famille des mustélidés, qui comprend également les loutres, les fouines et les visons. Les blaireaux sont originaires d'Europe, d'Asie et d'Afrique du Nord.

Une étude publiée en 2017 dans la revue «Molecular Ecology» a révélé que les populations de blaireaux dans toute l'Europe étaient génétiquement similaires, suggérant que les blaireaux ont une longue histoire d'interaction et d'échange génétique à travers le continent.

Le blaireau passe la plupart de sa vie dans des terriers souterrains complexes. Ces terriers sont souvent situés dans des collines ou des pentes boisées, et peuvent avoir plusieurs entrées et sorties.

En ce qui concerne l'alimentation, ils sont omnivores et mangent une variété d'aliments, y compris des insectes, des vers, des petits mammifères, des fruits et des racines. Les blaireaux sont également connus pour leur capacité à creuser de grands trous dans le sol pour trouver des larves et des insectes souterrains.

Une autre étude publiée en 2016 a examiné les préférences alimentaires en Grande-Bretagne et a constaté que les blaireaux préféraient les vers de terre à toutes les autres sources de nourriture. L'étude a également révélé qu'ils étaient plus susceptibles de se nourrir de nuit, mais pouvaient également être actifs pendant la journée en fonction des conditions environnementales.

Les blaireaux sont des animaux sociaux qui vivent en groupes familiaux appelés clans. Chaque clan est composé d'un groupe de blaireaux apparentés, y compris un mâle dominant et plusieurs femelles. Ils ont des interactions sociales complexes qui sont importantes pour la cohésion du groupe et pour la survie de l'espèce. Les mâles dominants ont souvent accès à la nourriture en premier, suivis des femelles et des jeunes. Les membres du clan peuvent également s'entraider pour trouver de la nourriture, en creusant des terriers pour déterrer des vers de terre ou en fouillant les zones à la recherche de nourriture. Ils communiquent entre eux à l'aide de différentes méthodes, notamment des vocalisations variées, des marques olfactives et des comportements corporels. Par exemple, ils utilisent des cris d'alarme pour avertir les autres membres du clan en cas de danger, et ils marquent leur territoire en frottant leur corps contre des objets pour laisser des odeurs. Les blaireaux peuvent également avoir se montrer agressifs, en particulier avec les membres d'autres clans qui tentent d'envahir leur territoire. Les combats entre blaireaux peuvent être violents, impliquant des morsures et des griffures, et peuvent parfois entraîner la mort d'un animal.

Malheureusement, les populations de blaireaux ont connu une diminution importante ces dernières années, principalement en raison de la chasse et de la destruction de leur habitat naturel. Dans certaines régions, les blaireaux sont également considérés comme une nuisance et sont chassés pour protéger les cultures et les terres agricoles.

En conclusion, le blaireau est un animal fascinant qui a beaucoup à offrir en termes de comportement social et d'adaptation à son environnement. Il a tendance ces dernières années à se rapprocher des zones urbaines. La préservation de cette espèce dépend de la défense de leur habitat.

Eric Lamouille, vétérinaire.

Le saviez-vous ?

Cet animal fouisseur, trapu et puissant, est capable de déplacer jusqu'à 40 tonnes de terre pour creuser de nombreuses galeries et créer entre 40 et 80 entrées.

